



TROPHEE SENIORS de DIVONNE

Judi 11 et Vendredi 12 JUILLET 2024

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : **mercredi 26 juin 2024.**
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **lundi 1er juillet 2024 à 14h00.**
Publication des départs : **lundi 8 juillet 2024 à 14h00.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition
(Joueurs et joueuses nés avant le 10 juillet 1974 pour les Seniors, le 10 juillet 1964 pour les Seniors 2, et le 10 juillet 1954 pour les Seniors 3)

Limitation d'Index

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 21,4.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 18,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs et joueuses qui ne rentreraient dans le champ qu'à partir de ce critère.

FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Pour les séries Seniors 2 et Seniors 3, le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs repère V (rouge),

Une série Messieurs : Départs repère III (jaune).

3 séries Dames : Seniors Dames - Senior 2 Dames - Senior 3 Dames,

3 séries Messieurs : Seniors Messieurs - Seniors 2 Messieurs - Seniors 3 Messieurs.

Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place du classement général de chaque série, sur les trous 1 et 9, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Pour les séries Seniors 2 et Seniors 3, le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.



TROPHEE SENIORS de DIVONNE

Jeudi 11 et Vendredi 12 JUILLET 2024

ffgolf®
Ligue Auvergne Rhône Alpes

ENGAGEMENT

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf du Domaine de Divonne – 604, rue des Bains – 01220 Divonne-les-Bains.

Droits d'engagement

	Adultes	90 €	Abonnés Golf	40 €
--	---------	------	--------------	------

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) 7 jours avant le début de l'épreuve, seront retirés de la liste des inscrits et remplacés par un joueur de la liste d'attente.

Nombre de joueurs

Le nombre total des engagés sera limité à 144 joueurs (dont 39 dames minimum, et 14 wild cards).

15 places Messieurs et 5 places Dames, sont réservées pour une attribution par ordre des index.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.

Une reconnaissance du parcours gratuite : 8, 9, 10 juillet.

Réservation obligatoire auprès du secrétariat du golf, par téléphone au 04 50 40 34 11 ou par mail à l'adresse golf.divonne@partouche.com.

Tirage des départs

La liste des joueurs, classée par index, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

- Trois prix pour les Messieurs et les Dames (classement toutes catégories d'âge confondues).
- Un prix pour le meilleur Senior 2 Messieurs et la meilleure Senior 2 Dames.
- Un prix pour le meilleur Senior 3 Messieurs et la meilleure Senior 3 Dames.

La remise des prix aura lieu le 12 juillet, une demi-heure après le retour de la dernière partie, et sera suivie d'un cocktail dans le respect de l'éventuel protocole sanitaire à date.



TROPHEE SENIORS de DIVONNE

Jeudi 11 et Vendredi 12 JUILLET 2024

ffgolf®
Ligue Auvergne Rhône Alpes

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Société du Golf de Divonne).

Golf du Domaine de Divonne
604, rue des Bains
01220 – Divonne-les-Bains

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

DROITS D'ENGAGEMENT

Adultes	90 €	Abonnés Golf	40 €
---------	------	--------------	------

Augmenté du montant du Droit de Jeu Fédéral s'il n'a pas été acquitté pour l'année en cours.